

ASSEMBLÉE NATIONALE

POUR LE PLEIN EMPLOI - (N° 1528)

AMENDEMENT

N ° AS685

présenté par

Mme Berete, M. Fait, M. Sorre, M. Zulesi, M. Travert, Mme Vidal, M. Alauzet, M. Giraud,
M. Vuilletet, Mme Panosyan-Bouvet, M. Sertin, Mme Boyer et Mme Hugues

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.